

## **Consultation publique du 6 novembre 2025 relative à la valorisation à terme de l'électricité produite par les installations soutenues via le régime de l'obligation d'achat en métropole continentale**

Enerplan remercie la CRE de cette consultation, alors que les marchés de l'électricité connaissent des évolutions rapides, que les mécanismes de soutien sont en mouvance et dans un contexte où les acteurs disposent d'une faible visibilité sur les perspectives réglementaires.

Dans ce cadre, il devient indispensable d'ajuster les outils et méthodes de valorisation à terme pour qu'ils correspondent à la production soutenue, tout en assurant la prévisibilité des CSPE

Sur l'augmentation de la part vendue à terme :

Nous sommes favorables à une augmentation de la part de la production sous OA valorisée à terme par EDF OA. La production PV constate des variations intra-journalières et saisonnières, mais reste prévisible à l'échelle agrégée.

Enerplan comprend que l'augmentation de la PQC permettrait d'améliorer la prévisibilité des charges couvertes via les CSPE, en réduisant l'exposition du budget de l'État aux variations du marché spot.

Les épisodes de prix élevés se produisent plus en raison de faible disponibilité renouvelables que des erreurs de prévision solaire. Une valorisation à terme diminue donc le risque de devoir acheter de grands volumes sur les marchés day ahead et intraday dans une situation de demande non prévue. À l'inverse, une part trop faible de volumes vendus à terme maintient artificiellement une exposition à la volatilité du marché spot/de gros qui n'est plus justifiée par les caractéristiques du portefeuille soutenu, majoritairement PV. Enerplan considère que la valorisation de la production sous OA doit s'adapter en fonction des capacités que produisent chaque filière sous OA, et particulièrement à la forte dynamique des installations solaires concernées constatée ces dernières années.

Dans ce contexte, tout mécanisme permettant de réduire la volatilité en fixant une part plus importante de prix à terme, permet une trajectoire plus prévisible de l'engagement financier de l'état. En ce sens, l'évolution des parts proposée par la CRE s'inscrit dans un système permettant une visibilité de long terme et la maîtrise du risque budgétaire.

Enerplan est de ce fait favorable à cette évolution qui va dans le sens d'une meilleure prévisibilité des CSPE.

Toutefois il est important que cette évolution soit menée avec prudence dans un environnement de prix bas, afin d'éviter que l'augmentation des volumes à terme ne vienne figer des écarts défavorables durables entre prix de marché et tarifs OA

Cette réévaluation des volumes ne doit pas être appréciés uniquement sous l'angle de la prévisibilité, mais répond aussi à un objectif de viabilité du soutien public. Dès lors que l'électricité produite sous OA est revendue sur les marchés, la réduction de l'exposition aux variations fortes des prix courts termes (notamment lorsque les prix de marché sont faibles ou négatifs, ce qui accroît mécaniquement les compensations versées au titre des CSPE) limite les risques d'amplitude des compensations versées au titre de la CSPE. À ce titre, Enerplan est favorable à toute évolution qui contribue à réduire cet aléa pour les finances publiques, dès lors qu'elle ne crée pas, en miroir, sans exposer EDF OA à devoir racheter des volumes manquants à un prix élevé en cas de surestimation des quantités positionnées à terme.

Sur l'opportunité d'inclure un produit "solaire" :

L'apparition d'un produit à terme spécifiquement dédié aux heures solaires constitue une évolution logique au regard de la part PV sous obligation d'achat. À mesure que le mix électrique se transforme, les outils de couverture reflètent davantage la réalité de la production. De ce point de vue, un produit "solaire" permet de rendre la valorisation à terme cohérente avec la production solaire et ce lorsque la production PV est abondante et prévisible.

Néanmoins, Enerplan comprend de l'analyse de la CRE qu'un tel produit souffrirait d'une demande encore insuffisante (plage horaire à faible demande). Plutôt que de s'appuyer sur des obligations réglementaires immédiates pesant sur les fournisseurs, il nous semble plus pertinent d'engager un travail collectif avec les acteurs de marché afin d'accompagner le développement de ce produit, et d'accroître la consommation aux heures d'abondance solaire. En ce sens, la mise en œuvre rapide des heures creuses diurnes pour le TURPE ou celle d'offres commerciales des fournisseurs afin d'inciter les consommateurs à déplacer à ces heures les consommations sont à accélérer.

En découle, la question de la tarification variable pour les consommateurs finaux, cette dernière relève de la politique commerciale de chaque fournisseur. Il ne revient pas aux producteurs de se prononcer sur le fait d'imposer aux fournisseurs une obligation portant sur leur politique commerciale en matière d'offres dynamiques. Une diffusion plus large de tarifs variables devrait en toute logique, dans un marché concurrentiel, inciter certains acteurs à se positionner naturellement sur des produits couvrant les heures solaires, comme cela se produit dans d'autres secteurs où l'abondance saisonnière oriente les prix. Enerplan considère néanmoins que cette dynamique doit rester libre des stratégies commerciales propres à chaque fournisseur.

Sur l'opportunité de l'évolution des produits peak/off-peak :

Enfin, dans la continuité des réflexions sur de nouveaux produits, les produits peak/off-peak constituent un instrument de marché largement utilisé et avec forte liquidité pour les contrats Q2 et Q3. Couvrant les heures de forte consommation en semaine, c'est un outil adapté pour améliorer la couverture à terme du portefeuille d'EDF OA, tout en limitant l'exposition résiduelle au marché spot. Dans un contexte où la production PV représente une part croissante du périmètre OA et où les écarts de prix entre heures solaires et non solaires augmentent, l'utilisation de produits peak/off-peak permet d'ajuster la valorisation à la réalité de la production.

Par ailleurs, le recours à ces produits standardisés contribue aussi à augmenter l'adéquation entre la production et la demande. En se couvrant davantage à terme avec des produits qui reflètent le croisement des dynamiques offre-demande, la stratégie fondée sur les produits peak/off-peak améliore la stabilité de la valorisation, tout en réduisant la dépendance aux fluctuations du marché spot.

Cela pourrait être une première étape avant l'introduction d'un produit spécifiquement solaire, dont le déploiement nécessite une concertation plus large et une construction progressive du marché.

Enerplan rappelle par ailleurs, même si ce n'est pas l'objet de cette consultation, son attention au développement de moyens de stockage et de flexibilité, qui doivent être combinés aux incitations tarifaires et à l'électrification des usages pour ajuster au mieux l'offre et la demande d'électricité.